

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, le 1 avril 2020

### **SenioResidenz AG – L'Assemblée générale ordinaire 2020 approuve toutes les propositions du Conseil d'administration**

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de SenioResidenz AG (BX Swiss AG: SENIO) qui s'est tenue aujourd'hui, toutes les propositions du Conseil d'administration ont été approuvées à une nette majorité. Sur la base de l'ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral, la participation physique des actionnaires à l'Assemblée générale n'était pas possible. Dans un communiqué de presse et un courrier séparé daté du 19 mars 2020, la société avait demandé aux actionnaires de transférer leurs votes au représentant indépendant. Au total, 30.4% des actions voix étaient représentées par le représentant indépendant.

L'Assemblée générale a pris les décisions suivantes quant aux propositions du Conseil d'administration :

- Le rapport annuel, les comptes consolidés et les états financiers de l'exercice 2019 ont été approuvés.
- Le rapport sur les rémunérations 2019 a été approuvé dans le cadre d'un vote consultatif.
- Le résultat de l'exercice de CHF -1'668'931 a été reporté à compte nouveau.
- Il a été donné décharge aux membres des organes de la société pour leur activité au cours de l'exercice 2019.
- Michel Vauclair, Arthur Ruckstuhl, Peter Mettler, Patrick Niggli et Thomas Sojak ont été réélus membres du Conseil d'administration en élections individuelles pour un mandat d'un an.
- Michel Vauclair a été réélu Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an.
- Thomas Sojak et Patrick Niggli ont été réélus membres du Comité de rémunération en élections individuelles pour un mandat d'un an.
- Le cabinet d'avocats Schilter Rechtsanwalte Sarl, Zoug, a été réélu représentant indépendant et PricewaterhouseCoopers SA, Saint-Gall, a été réélu organe de révision pour un mandat d'un an.
- La rémunération totale des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2021 pour un montant maximal de CHF 150'000 a été approuvée.
- La rémunération totale des membres de la direction pour l'exercice 2021 pour un montant maximal de CHF 2'000'000 a été approuvée.
- En outre, l'assemblée générale a suivi la proposition du conseil d'administration et a approuvé l'augmentation de capital ordinaire d'un montant maximum de CHF 63'241'398,00, contre CHF 63'241'398,00 précédemment, pour atteindre un maximum de CHF 126'482'796,00 par l'émission d'un maximum de 1'277'604 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 49,50 par action nominative.

#### **Contact**

Peter Mettler  
Délégué du conseil d'administration et CEO  
SenioResidenz AG  
Feldeggstrasse 26  
CH-8008 Zurich  
Tél. +41 (0)44 905 20 90  
E-mail [info@senio.ch](mailto:info@senio.ch)  
Site Internet [www.senio.ch/fr/](http://www.senio.ch/fr/)

#### **SenioResidenz AG**

SenioResidenz AG est une société immobilière dont le siège se situe à Zurich. Ses activités se concentrent sur l'investissement dans des propriétés sélectionnées, avant tout dans les domaines des résidences pour seniors et des établissements de santé. Cela inclut les appartements pour personnes âgées, les propriétés d'habitat accompagné permettant aux personnes âgées de vivre une vie autonome répondant à leurs besoins, ainsi que les établissements médico-sociaux, les cliniques et les maisons médicales. Dans le cadre d'une stratégie secondaire, la société peut aussi investir dans d'autres formes d'habitation à durée déterminée, telles que les appartements meublés et non meublés pour étudiants, les appartements d'affaires et/ou appartements et immeubles destinés au personnel. Les actions nominatives de la société sont cotées sur la BX Swiss AG. Ticker SENIO, n de valeur 38462993 ISIN CH0384629934. [www.senio.ch](http://www.senio.ch)